

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016
Reçu en préfecture le 20/12/2016
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_64-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE – PIASECKI MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

Délibération N°2016-004-64: Agréments des transporteurs pouvant acheter au SMIDDEST des tickets d'accès au phare de Cordouan pour la saison 2017 et les revendre et autorisation de signature des conventions de transport- Délégation à Madame la Présidente

Vu le CGCT ;

Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;

Considérant la consultation réalisée dans les ports de l'estuaire pour recenser les entreprises souhaitant obtenir l'agrément pour pouvoir amener des touristes visiter Cordouan ;

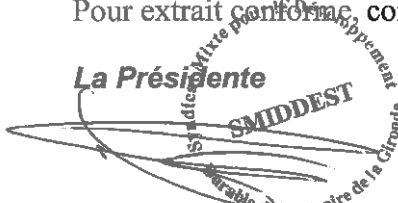
Considérant que le prochain comité syndical du SMIDDEST interviendra en mars-avril 2017 ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de déléguer à Madame la Présidente l'autorisation de délivrer l'agrément d'achat au SMIDDEST et de vente des tickets du phare au public aux sociétés de transport nautique qui auront déposé auprès du SMIDDEST un dossier conformément à la consultation et après avis de la DIRM SA;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions relatives au calendrier, à l'organisation et aux conditions d'accès au phare de Cordouan pour la saison 2017.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016


La Présidente
SMIDDEST
Pascale GOT